

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

Cables: AU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF

Huitième Session ordinaire

16 - 21 janvier 2005

Khartoum (Soudan)

EX.CL/243 (VIII) Add. 12

ORIGINAL : FRANCAIS

**RAPPORT SUR LE 23^{EME} SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET
DE GOUVERNEMENT D'AFRIQUE ET DE France
(BAMAKO, 3-4 DECEMBRE 2005)
(Point proposé par la République du Mali)**

COMMUNIQUE FINAL
DE LA XXIIIEME CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
D'AFRIQUE ET DE FRANCE

1. La XXIIIème Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique et de France s'est tenue au Centre international de Conférences de Bamako, les 3 et 4 décembre 2005, à l'invitation de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali.

2. Cinquante et un Etats d'Afrique ont participé avec la France à la Conférence, vingt-cinq étaient représentés par leur chef d'Etat. La Présidente nouvellement élue du Liberia, Madame Ellen Johnson – Searleaf, Première femme chef d'Etat en Afrique, a été particulièrement ovationnée. La Somalie, qui participait pour la première fois à un Sommet Afrique – France, était représentée par son Premier ministre. Les représentants de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Union européenne et d'autres organisations régionales et internationales ont également pris part à la Conférence.

3. La Conférence, qui a été précédée de la Réunion ministérielle préparatoire tenue à Bamako, le 1^{er} décembre 2005, avait pour thème central : « La jeunesse africaine : sa viabilité, sa créativité et ses aspirations ».

A l'initiative du Président Amadou Toumani TOURE du Mali, un forum de la jeunesse avait réuni, les 8 et 9 novembre 2005 à Bamako, des jeunes venus des cinq régions d'Afrique afin que puissent être exprimées aux Chefs d'Etat, leurs ambitions et leurs attentes.

4. La cérémonie d'ouverture officielle du 23^{ème} Sommet Afrique-France a été marquée par :

- Le discours de bienvenue de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali ;
- Le discours prononcé, au nom des chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique, par Son Excellence El Hadj Omar Bongo ONDIMBA, Président de la République gabonaise ;
- Le discours de Son Excellence Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République française ;
- L'adresse de la jeunesse africaine délivrée par Mme Tamoifo Nkom Marie, accompagnée d'un groupe de jeunes.

5. Après avoir rappelé que la jeunesse africaine représente les deux tiers de la population du continent, les chefs d'Etat ont souligné l'urgente nécessité de lui redonner espoir et confiance, et de définir des perspectives lui permettant de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans le contexte de la mondialisation, et l'aube du XXIIIème siècle.

6. A la suite de leurs échanges sur les préoccupations et les aspirations de la jeunesse qui ont été déclinées suivant les sous-thèmes ci-après, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont abouti aux conclusions suivantes :

7. INSERTION SOCIOPOLITIQUE ET ECONOMIQUE DE LA JEUNESSE DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE :

La Conférence a souligné la nécessité d'une implication des jeunes dans les décisions les concernant ou ayant un impact sur leur devenir. Elle a appelé aussi au sens des responsabilités et au respect des valeurs éthiques.

Elle a également souligné l'impérieuse nécessité de mobiliser des ressources financières additionnelles pour faciliter son insertion économique.

A cet égard, il a été suggéré la création d'un Fonds euro-africain d'investissements en faveur de la jeunesse et la poursuite par la France de son plaidoyer auprès d'autres partenaires en vue du prélèvement de solidarité sur les billets d'avion.

La Conférence a aussi émis le vœu de voir la réunion ministérielle de l'OMC prévue à Hong Kong de prendre en compte les priorités de développement de l'Afrique dans les négociations commerciales et a adopté en conséquence le communiqué joint en annexe.

8. FORMATION ET EMPLOI :

La Conférence a souligné le rôle primordial de l'éducation de base et de la formation professionnelle pour accélérer à l'emploi, y compris dans les zones rurales, et la nécessité d'adapter les systèmes éducatifs et de formation aux réalités et besoins de modernisation des pays africains ainsi qu'aux exigences de la mondialisation.

Il a également été mis en avant qu'il fallait paix et stabilité, bonne gouvernance et équité pour promouvoir un développement économique créateur d'emplois.

9. LES PHENOMENES MIGRATOIRES COMME FACTEURS D'INTEGRATION :

Le phénomène de l'immigration clandestine a retenu l'attention de la Conférence. Il est étroitement lié à la situation économique difficile que connaissent les pays africains et sa solution passe par le développement de ces pays grâce à un soutien accru des pays industrialisés et de nouveaux aménagements sur la dette.

La Conférence a reconnu que la migration des jeunes à l'intérieur ou hors du continent contribue à la croissance économique et au développement des pays d'accueil. Les Etats doivent saisir cette opportunité pour conclure des accords ou conventions relatifs à la gestion des frontières, aux conditions de séjour, à l'octroi des permis de travail, etc.

10. LES RETOURS DES COMPETENCES AFRICAINES EN AFRIQUE :

La diaspora africaine, de par sa qualité et ses revenus importants, constitue un atout pour le développement du continent. Afin de faire bénéficier l'Afrique des compétences africaines qui sont à l'extérieur, la Conférence estime que les pays d'origine et les pays d'accueil doivent travailler ensemble afin de mobiliser les capacités techniques et financières des diasporas au service de projets de développement dans

les pays d'origine (concept de co-développement) et limiter les départs en renforçant les formations sur place.

Il a été proposé la mise en place d'un groupe de travail franco-africain pour étudier le phénomène et propose des solutions.

11. LA JEUNESSE AFRICAINE FACE AUX GRANDS ENJEUX SANITAIRES :

Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur engagement à intensifier la lutte contre le VIH/SIDA, à travers le renforcement des systèmes de santé nationaux en vue de faciliter l'accessibilité des jeunes aux soins d'urgence et aux services communautaires.

Ils ont lancé un appel pressant à la Communauté internationale pour une plus grande mobilisation de ressources financières afin d'appuyer les efforts nationaux et régionaux visant à combattre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose et les autres maladies infectieuses qui constituent un grave danger pour les jeunes.

12. VITALITE ET CREATIVITE DE LA JEUNESSE AFRICAINE :

La Conférence a souligné la nécessité de l'utilisation des NTIC pour promouvoir l'emploi des jeunes, les échanges et les opportunités d'affaires, l'éducation et le développement, y compris celui du monde rural.

La Conférence a évoqué les défis et les opportunités offertes à la jeunesse par la révolution des technologies de l'information comme l'a mis en évidence le récent Sommet de Tunis sur la Société de l'information.

13. LE ROLE DE LA JEUNESSE AFRICAINE DANS LA PROMOTION DE L'IMAGE DE L'AFRIQUE, LA DIVERSITE CULTURELLE, L'ART ET LA CULTURE :

La Conférence a reconnu le rôle d'avant-garde de la jeunesse dans la promotion de l'image de l'Afrique et du combat pour l'acceptation de la diversité culturelle qui garantit une meilleure compréhension entre les peuples et, partant favorise l'instauration d'un développement solidaire et d'une paix durable.

La Conférence s'est félicitée de l'adoption, le 20 octobre 2005, par la 33^{ème} Conférence générale de l'UNESCO, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui vise notamment à promouvoir les cultures nationales. Elle a appelé les Etats à la ratifier.

14. Pour la Côte d'Ivoire, la Conférence a souligné qu'il y a urgence, pour préserver les chances de réconciliation, à mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1633 en désignant rapidement le Premier ministre et en précisant ses pouvoirs propres.

La Conférence a rappelé également la nécessité de tenir des élections libres et transparences dans le délai imparti.

15. Les Présidents Amadou Toumani TOURE et Jacques CHIRAC ont, au nom de leurs pairs, remis à Mme Marie Tamoifo NKOM, la réponse à l'adresse de la Jeunesse africaine.

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: AU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Huitième Session ordinaire
20-21 janvier 2006
Khartoum (SOUDAN)

EX.CL/243 (VIII) Add.12
Annexe

RAPPORT SUR LA 23^{ème} CONFERENCE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
D'AFRIQUE ET DE FRANCE
(BAMAKO, 3 – 4 DECEMBRE 2005)

**RAPPORT SUR LA 23^{ème} CONFERENCE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
D'AFRIQUE ET DE FRANCE**

(BAMAKO, 3 – 4 DECEMBRE 2005)

Le Mali a accueilli , les 3 et 4 décembre 2005, le 23^{ème} Sommet Afrique – France, autour du thème : **« la jeunesse africaine, sa vitalité, sa créativité et ses aspirations »**.

Ce Sommet a enregistré la participation de 53 Etats d'Afrique et de la France dont vingt-cinq représentés par des Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que des représentants de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Union européenne et d'autres organisation régionales et internationales.

En prélude au Sommet s'est tenu le Forum de la jeunesse africaine, les 8 et 9 novembre 2005 à Bamako (Mali).

Ce Forum, qui a regroupé les représentants de la jeunesse africaine et de la diaspora malienne de France, a offert aux jeunes l'occasion de discuter de leurs préoccupations et attentes, et d'élaborer une adresse à l'intention des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Dans cette adresse, la jeunesse africaine exige des dirigeants africains, la mise en place de politiques de développement claires et opérationnelles prenant en compte ses préoccupations.

A cet effet , elle recommande, entre autres :

- une meilleure représentation des jeunes dans toutes les instances de prise de décisions à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- le renforcement des programmes nationaux de promotion de l'emploi ;
- l'allègement des conditions d'accès des jeunes aux financements nationaux et internationaux ;
- la mise en place d'un Conseil de la jeunesse africaine et de la diaspora ;
- l'engagement personnel des Chefs d'Etat dans la lutte contre la pandémie du Sida ;
- la gratuité et l'accès universel des personnes vivant avec le VIH/SIDA aux médicaments anti-rétroviraux ;
- la valorisation des ressources nationales et africaines pour endiguer le phénomène de la fuite des cerveaux ;
- la multiplication des actions d'échange culturel et de développement pour une meilleure compréhension de la migration comme facteur de développement.

La jeunesse africaine se dit également prête à soutenir les Chefs d'Etat dans leurs actions visant à extirper de l'Afrique certains maux comme les conflits fratricides, le phénomène des enfants soldats et les génocides.

La Réunion ministérielle préparatoire du Sommet s'est tenue le 1^{er} décembre 2005 sous la co-présidence du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, S.E Moctar OUANE et de son homologue français, S.E Philippe DOUSTE-BLAZY. Elle a donné l'occasion aux Ministres des Affaires étrangères de procéder à un échange de vues sur le thème principal et les sous-thèmes proposés aux débats ainsi que sur les questions relatives au co-développement. Les conclusions de cette réunion ont été soumises à l'approbation des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Le 23^{ème} Sommet Afrique – France, ouvert le 3 décembre 2005, a été marqué par l'intervention du Président de la République du Mali, S.E.M. Amadou Toumani TOURE, qui a adressé ses souhaits de bienvenue aux hôtes du Mali.

En réponse, le Président de la République Gabonaise , S.E El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, a, au nom de ses pairs, remercié le peuple malien et son Gouvernement pour la chaleur de l'accueil et l'hospitalité qui leur a été réservée.

Le Président français, S.E.M. Jacques CHIRAC, co-Président du Sommet, a, dans son allocution, mis en exergue sa vision des relations franco-africaines.

Enfin, Mme Tamoifo Nkom Marie, en sa qualité de représentante de la jeunesse africaine, a délivré l'adresse des jeunes aux Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Toutes les interventions ont mis l'accent sur l'urgente nécessité de redonner à la jeunesse espoir et confiance, et de définir des perspectives lui permettant de jouer pleinement un rôle important dans le contexte de la mondialisation, à l'aube du XXI^{ème} siècle.

Lors des travaux, co-présidés par les Présidents Amadou Toumani TOURE et Jacques CHIRAC, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont penchés sur le thème du Sommet, à savoir « **la jeunesse africaine, sa vitalité, sa créativité et ses aspirations** ». Ce thème a été décliné en sous-thèmes présentés par des Chefs d'Etat désignés à cet effet

Ces exposés ont donné lieu à des échanges de vues dont les conclusions sont contenues dans un document final.

Les communications ont porté sur les sous-thèmes suivants :

- **Insertion socio-politique et économique de la jeunesse dans le processus de développement**, présenté par le Président El Hadj Omar BONGO ONDIMBA du Gabon.

La Conférence a souligné la nécessité d'une implication des jeunes dans les mécanismes de prise de décisions les concernant et souligné l'impérieuse nécessité de mobiliser des ressources financières additionnelles pour faciliter leur insertion économique.

A cet égard, il a été suggéré la création d'un fonds euro-africain d'investissements en faveur de la jeunesse et la poursuite par la France de son plaidoyer auprès d'autres partenaires en vue du prélèvement de solidarité sur les billets d'avion.

- **Formation et emploi**, présenté par S.E Mohamed BEDJAOUI, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, représentant le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA.

La Conférence a souligné le rôle primordial de la paix, la stabilité et la bonne gouvernance, et la nécessité de la promotion d'un système éducatif et d'une formation professionnelle performants.

- **Vitalité et créativité de la Jeunesse africaine**, présenté par le Président de la République du Mozambique, S.E Armando Emilio GUEBUZA.

La Conférence a souligné la nécessité de l'utilisation des NTIC pour promouvoir l'emploi des jeunes, les échanges et les opportunités d'affaires, l'éducation et le développement, y compris celui du monde rural.

- **Les phénomènes migratoires comme facteurs d'intégration**, présenté par le Président du Sénégal, S.E Maître Abdoulaye WADE.

Tout en admettant que le phénomène de l'immigration est étroitement lié à la situation économique difficile que connaissent les pays africains et que sa solution passe par leur développement, à travers une plus grande solidarité des pays industrialisés, la Conférence a reconnu que la migration contribue, à la fois, à la croissance économique et au développement des pays de départ et des pays d'accueil.

- **La jeunesse africaine face aux grands enjeux sanitaires**, présenté par le Président du Mali, S.E Amadou Toumani TOURE.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur engagement à intensifier la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme, la tuberculose et les autres maladies infectieuses à travers le renforcement des systèmes de santé

nationaux et une plus grande mobilisation de ressources financières, en vue de faciliter l'accessibilité des jeunes aux soins d'urgence et aux services communautaires.

- **Le retour des compétences africaines en Afrique**, présenté par le Président français, S.E Jacques CHIRAC ;

La diaspora africaine, de par sa qualité et ses revenus importants, constitue un atout pour le développement du continent. Aussi, la Conférence estime-t-elle que les pays d'origine et les pays d'accueil doivent travailler ensemble à la promotion du co-développement pour que l'Afrique bénéficie de l'expertise et de l'épargne de sa diaspora.

- **Le rôle de la jeunesse dans la promotion de l'image de l'Afrique, la diversité culturelle, l'art et la culture**, présenté par le Président du Faso, S.E Blaise COMPAORE .

La Conférence a reconnu le rôle avant-gardiste de la jeunesse dans la promotion de l'image de l'Afrique et du combat pour l'acceptation de la diversité culturelle et s'est félicitée de l'adoption, le 20 octobre 2005, par la 33^{ème} Conférence générale de l'Unesco, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui vise notamment à promouvoir les cultures nationales. Elle a appelé les Etats à la ratifier.

La Conférence a aussi émis le vœu de voir la réunion ministérielle de l'OMC prévue à Hong Kong prendre en compte les priorités de développement de l'Afrique dans les négociations commerciales et a adopté, à cet effet, un communiqué.

En marge du Sommet, les Présidents Amadou Toumani TOURE et Jacques CHIRAC ont reçu en audience une délégation des représentants de la jeunesse conduite par son porte-parole, Madame TAMOIFO Nkom Marie.

Le 23^{ème} Sommet Afrique - France a pris fin par une conférence de presse animée conjointement par les Présidents Amadou Toumani TOURE et Jacques CHIRAC.

A cette occasion, les deux Chefs d'Etat ont, au nom de leurs pairs, remis à la représentante de la jeunesse africaine la réponse à la lettre de la jeunesse africaine.

Dans ce document intitulé : « Réponse conjointe de M. Jacques CHIRAC, Président de la République Française, et M. Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali, à la lettre de la jeunesse africaine adressée

aux Chefs d'Etat », les Chefs d'Etat prennent acte des préoccupations et attentes exprimées par la jeunesse africaine.

Ils se félicitent de sa disponibilité à œuvrer en faveur de la promotion politique, économique et sociale du continent.

Les Chefs d'Etat appellent les jeunes africains de l'intérieur et de la diaspora à être fiers de leur origine et à croire en l'Afrique qui, nonobstant les difficultés de différents ordres, reste debout et s'affirme chaque jour à travers sa créativité par ses artistes, sportifs et scientifiques.

Ils affirment leur engagement à satisfaire les besoins vitaux des jeunes et à les amarrer à la modernité par l'accès aux nouvelles technologies et leur développement.

Par ailleurs, ils mettent en exergue la paix et la stabilité, socle sans lequel aucune action de développement n'est envisageable. Cet avis est partagé par l'UA qui en a fait une priorité avec la mise en place du Conseil de paix et de sécurité (CPS). Les partenaires de l'UA, dont la France, mobilisée aux côtés de l'ONU, travaillent également dans ce sens par le biais des opérations de maintien de la paix et dans les actions de formation.

Dans leur mission d'assurer le développement de l'Afrique, les Chefs d'Etat entendent accélérer la réalisation de grands projets régionaux et panafricains, créer les conditions en vue de faciliter la circulation des personnes et des biens et susciter l'implication des jeunes urbains et ruraux.

Ils ont également marqué leur volonté d'assurer la sécurité alimentaire, de lutter contre la désertification et la disparition accélérée d'espèces animales et végétales uniques par la réaffirmation, le soutien et la défense dans les enceintes internationales de la dimension agricole et écologique de l'Afrique.

La France assure l'Afrique de son soutien dans ces différentes actions. A cet égard, elle décide de porter, à l'horizon 2012, son aide en faveur du continent à 0,7% du PIB, d'assouplir la procédure de délivrance de visas d'entrée en France au profit de certaines catégories socio-professionnelles (chefs d'entreprises, étudiants, chercheurs, créateurs, etc.) et d'appuyer la stratégie du co-développement.

Enfin, les Chefs d'Etat ont lancé un vibrant appel aux jeunes à une mobilisation à leur côté afin d'accélérer la marche de l'Afrique vers le développement.

Le Sommet de Bamako a incontestablement marqué un tournant important dans l'histoire des Sommets Afrique – France en ce sens que , pour la

première fois, les principaux concernés, dans ce cas-ci, les jeunes, ont été invités à faire connaître, de vive voix, leurs préoccupations et attentes aux décideurs.

La Réunion ministérielle de suivi, prévue en 2006-2007, permettra de faire une évaluation des recommandations du Sommet de Bamako.

A l'invitation du Président Jacques CHIRAC, le prochain Sommet se tiendra en France.

Enfin, la Conférence a pris acte de l'invitation de la République Arabe d'Egypte d'accueillir le XXV^{ème} Sommet Afrique – France en 2009. Cette candidature avait été approuvée par l'Union africaine lors du Sommet de Syrte en juillet 2005.

2005

Rapport sur le 23eme sommet des chefs d'etat Et De Gouvernement d'afrique et de France (Bamako, 3-4 Decembre 2005) (Point proposé par la République du Mali)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3433>

Downloaded from African Union Common Repository